PROGRAMME REDEVABILITÉ PHASE 3

FINANCÉ PAR
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du développement et de la coopération DDC

REDEVABILITÉ

LE PACTE DE LA BONNE GOUVERNANCE



A la une...

La redevabilité, une dynamique collective au service des citoyens

La redevabilité est bien plus qu'un principe de bonne gouvernance. Elle constitue un levier essentiel pour instaurer une relation de confiance entre les citoyens, les institutions publiques, la société civile et l'ensemble des parties prenantes du développement.

Le FoSIR, le fonds qui muscle la société civile béninoise

Après avoir accompagné plus de 50 organisations en phase 2, le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) a octroyé des financements à 38 nouvelles OSC sélectionnées et déjà actives dans les 12 départements du Bénin

Comment transformer un service public défaillant en solution durable ?

Si un acte d'état civil doit légalement être délivré en 72 heures, un délai de deux semaines devient un dysfonctionnement objectif, base d'une discussion constructive entre citoyens et décideurs pour élaborer un plan d'action correctif.

NewsLetter
Edition spéciale Juin 2026

Bulletin d'information

MISE EN OEUVRE PAR
GFA CONSULTING GROUP

Sommaire

03 **Éditorial**
La redevabilité, une dynamique collective au service des citoyens

04 **Le Dico de la redevabilité**
Qu'est-ce que la redevabilité ?

04 **Regard croisé**
Focus sur la Stratégie Nationale de la Redevabilité : Le Bénin est sur le point de se doter d'une boussole contre l'opacité

05 **Entretien du mois**
Zoom : Le FoSIR, le fonds qui muscle la société civile béninoise
Décryptage : l'évaluation citoyenne, quand l'usager reprend la parole

06 **Echos de notre Partenaire**
Le dynamisme d'un partenariat en action

09 **Acteurs de mise en oeuvre**
Actions mises en oeuvres par nos acteurs sur le terrain

15 **Actu FoSIR**
Les OSC bénéficiaires du FoSIR

ÉDITORIAL



Léopold KOHOUN
Chef d'équipe de l'UGP

La redevabilité, une dynamique collective au service des citoyens

Chers partenaires, chers acteurs de la redevabilité,

C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons le premier numéro du Bulletin d'information de la phase 3 du Programme Redevabilité financé par la Coopération Suisse. Cette publication marque une nouvelle étape dans notre volonté de renforcer la communication, le partage des connaissances et la valorisation des initiatives portées par l'ensemble des acteurs engagés dans la promotion de la redevabilité.

La redevabilité est bien plus qu'un principe de bonne gouvernance. Elle constitue un levier essentiel pour instaurer une relation de confiance entre les citoyens, les institutions publiques, la société civile et l'ensemble des parties prenantes du développement. Elle favorise la transparence, encourage la participation citoyenne et contribue à une gestion plus efficace et plus responsable des ressources publiques.

À travers ce bulletin, nous souhaitons mettre en lumière les actions menées sur le terrain, partager les expériences inspirantes, diffuser les bonnes pratiques, rendre compte des résultats obtenus et informer sur les perspectives du programme. Nous voulons également créer un espace d'échange où les réussites, les défis et les enseignements pourront être partagés afin d'enrichir collectivement nos approches.

Ce premier numéro illustre la dynamique engagée par les différents partenaires et témoigne de leur engagement à faire de la redevabilité un moteur de transformation durable.

Les avancées enregistrées sont le fruit d'une collaboration étroite entre les institutions publiques, les organisations de la société civile, les médias, les collectivités territoriales, les citoyens ainsi que les partenaires techniques et financiers. Nous tenons à saluer le professionnalisme, l'engagement et la détermination de toutes les équipes et de tous les partenaires qui contribuent, chaque jour, à l'atteinte des objectifs du programme. Leur mobilisation est la meilleure garantie de notre réussite collective.
Nous formons le vœu que ce bulletin devienne un véritable outil d'information, d'apprentissage et de dialogue, au service d'une gouvernance toujours plus responsable, inclusive et orientée vers les besoins des citoyens.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et vous remercie pour votre engagement continu aux côtés du Programme Redevabilité de la Coopération suisse.

Ensemble pour une redevabilité porteuse de confiance et de changement

LE DICO DE LA REDEVABILITÉ



Gervais LOKO
Expert en gouvernance

Qu'est-ce que la redevabilité ?

La redevabilité est le pilier d'une bonne gouvernance. Elle désigne l'obligation pour toute personne investie d'une responsabilité publique ou communautaire de rendre compte de ses actes, de ses décisions et de l'utilisation des ressources qui lui sont confiées.

La redevabilité repose sur un double engagement dynamique. D'un côté, les décideurs ont le devoir d'informer et de justifier leurs choix de manière transparente. De l'autre, les citoyens et les bénéficiaires disposent du droit légitime d'évaluer ces actions et d'exiger des correctifs si les engagements initiaux ne sont pas respectés. En clair, la redevabilité transforme l'autorité en un espace de dialogue, de contrôle et de confiance mutuelle pour garantir l'intérêt général.

REGARD CROISÉ



Abdoulaye GOUNOU
Directeur général de l'Evaluation de la politique publique et de l'observatoire du changement social au ministère du développement et de la coordination de l'action gouvernementale

Focus sur la Stratégie Nationale de la Redevabilité : Le Bénin est sur le point de se doter d'une boussole contre l'opacité

La redevabilité est le pilier d'une bonne gouvernance. Elle désigne l'obligation pour toute personne investie d'une responsabilité publique ou communautaire de rendre compte de ses actes, de ses décisions et de l'utilisation des ressources qui lui sont confiées.

La redevabilité repose sur un double engagement dynamique. D'un côté, les décideurs ont le devoir d'informer et de justifier leurs choix de manière transparente. De l'autre, les citoyens et les bénéficiaires disposent du droit légitime d'évaluer ces actions et d'exiger des correctifs si les engagements initiaux ne sont pas respectés. En clair, la redevabilité transforme l'autorité en un espace de dialogue, de contrôle et de confiance mutuelle pour garantir l'intérêt général.



ENTRETIEN DU MOIS



Camille YABI
Chef d'équipe Adjoint
Coordonnateur du FoSIR

Zoom : Le FoSIR, le fonds qui muscle la société civile béninoise

Après avoir accompagné plus de 50 organisations en phase 2, le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) entre dans sa phase 3 avec 38 OSC sélectionnées et déjà actives dans les 12 départements du Bénin. Selon Camille Yabi, son Coordonnateur, ce dispositif ne se contente pas de financer : il forme, accompagne et outille les organisations pour qu'elles évaluent la qualité des services publics (eau, santé, éducation et état civil) et fassent remonter les dysfonctionnements du terrain. À Parakou par exemple, un agent de santé au comportement inapproprié a été muté après signalement des citoyens, un cas concret qui illustre comment la redevabilité peut renforcer la confiance entre population et autorités.

Fort des leçons tirées de la phase 2 (défis de suivi-évaluation, risques juridiques, dépendance à un seul bailleur), le FoSIR a revu sa formule : les projets passent de 12 à 18 mois, les subventions augmentent, et la durabilité devient un critère de sélection à part entière. Mais l'enjeu principal reste la pérennisation du fonds lui-même : dans un contexte de raréfaction de l'aide au développement, Camille Yabi plaide pour un mécanisme de financement diversifié et transparent, au-delà du seul soutien de la DDC. Car sans ce fonds, prévient-il, la redevabilité risquerait de rester un vœu pieux; avec lui, elle devient une pratique qui s'enracine progressivement chez les OSC et les collectivités locales.
Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur notre site internet https://redevabilite.bj/



Josiane FOUNDOHOU
Experte en Renforcement
des Capacités de l'UGP

Décryptage : l'évaluation citoyenne, quand l'usager reprend la parole

Comment transformer un service public défaillant en solution durable ?

Pour Josiane Foundohou, spécialiste au Programme Redevabilité, la réponse tient dans un outil déjà éprouvé par des institutions comme la Banque mondiale ou CARE International : l'évaluation citoyenne. Le principe est de donner directement la parole aux usagers de la santé, l'éducation, l'eau ou l'état civil, et les mettre en dialogue avec les prestataires pour trouver ensemble des solutions.

Plutôt que de confier ce diagnostic à des consultants externes, le programme finance, via le FoSIR, des organisations de la société civile chargées de le mener sur le terrain, en s'appuyant sur des référentiels de normes précis : si un acte d'état civil doit légalement être délivré en 72 heures, un délai de deux semaines devient un dysfonctionnement objectif, base d'une discussion constructive entre citoyens et décideurs pour élaborer un plan d'action correctif.



Étape de face à face de l'évaluation citoyenne dans le secteur de la santé à Pobè avec l'OSC CACD.



Etape du Face à face de l'évaluation citoyenne à Djidja

Le dispositif a ses forces, mais aussi ses points de vigilance, que le programme prend soin d'anticiper. Parmi ses atouts : il restaure la confiance entre citoyens et institutions, donne aux décideurs un moyen concret de vérifier si les budgets engagés produisent réellement les effets attendus, et rappelle au citoyen qu'il a des droits, mais aussi des devoirs envers le service public. Deux biais sont toutefois surveillés de près. Le premier, temporel, conduit à ne cibler que des usagers ayant recouru au service dans les deux dernières années, pour éviter de juger sur la base de souvenirs dépassés. Le second touche à la représentativité : avec 25 à 30 personnes interrogées par commune, l'exercice reste un diagnostic qualitatif ciblé, non une étude statistique globale. Des limites assumées, donc, au service d'un objectif plus large : faire de la connaissance des problèmes le premier pas vers une gouvernance plus transparente, en transformant chaque plainte en responsabilité partagée.

ECHOS DE NOTRE PARTENAIRE



Gabriella SPIRLI
Cheffe de la Coopération Internationale Suisse au Bénin

Un leadership de terrain et une vision partagée pour la gouvernance au Bénin

Nouvelle Cheffe de la Coopération Suisse au Bénin, Gabriella SPIRLI a été accueillie quelques mois seulement après le lancement officiel de la phase 3 du Programme Redevabilité en mars 2025. Depuis sa prise de fonction, elle a su insuffler une dynamique de proximité et d'écoute, consolidant les acquis des phases précédentes tout en projetant le programme vers de nouveaux horizons d'impact et de durabilité.



Le dynamisme d'un partenariat en action

Dès octobre 2025, c'est à Parakou que Gabriella Spirli a marqué le point de départ de son immersion opérationnelle. Lors d'une séance de travail avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP), chaque expert a pu exposer son cahier des charges et les défis de cette nouvelle phase. Ce premier contact a surtout été l'occasion d'une revue approfondie du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR), un mécanisme capital dont la trajectoire ascendante depuis la Phase 2 a été saluée. Cette démarche prospective a posé les bases d'une collaboration fluide, guidée par une exigence partagée de résultats et de transparence.

A la suite du processus de sélection des 38 OSC du FoSIR qu'elle a supervisé avec intérêt, elle a honoré de sa présence la signature des contrats avec les Organisations de la Société Civile (OSC) bénéficiaires du FoSIR. Ce fut un moment pour Gabriella SPIRLI de sceller un pacte de confiance renouvelé avec le tissu associatif béninois, rappelant que la démocratie locale s'écrit d'abord avec les citoyens.

Présente avec son équipe aux cotés des acteurs qu'accompagne la Coopération Suisse, Gabriella Spirli n'observe pas la mise en œuvre des réformes depuis ses bureaux ; elle les copilote et les inspire. En coprésidant le premier Comité d'orientation stratégique de la phase 3, elle a veillé à l'alignement rigoureux des interventions du programme avec les priorités nationales de développement en matière de décentralisation et de transparence et les standards de la diplomatie suisse. Cette vision macroscopique s'accompagne d'une sensibilité aiguë pour les espaces d'expression publique. Sa participation remarquée au Café de presse de redevabilité a rappelé que la responsabilité publique n'est pas un monologue institutionnel, mais un débat permanent qui nécessite des médias et des citoyens informés et responsables.

À travers l'action et le leadership de Gabriella Spirli, c'est l'engagement historique de la Confédération suisse au Bénin qui continue de rayonner. Partenaire stratégique et bilatéral de premier plan, la Suisse appuie le Bénin dans sa marche vers une gouvernance plus inclusive, où les services publics répondent efficacement aux besoins des populations, en particulier les plus vulnérables. Elle incarne l'esprit de la Coopération suisse : accompagner, renforcer et valoriser les initiatives locales pour une société plus juste et plus responsable.

Ce premier numéro de notre newsletter est l'occasion d'exprimer notre profonde gratitude à Gabriella Spirli pour son soutien permanent, sa vision inspirante et sa capacité à fédérer les énergies. Grâce à ce partenariat solide, la Phase 3 du Programme Redevabilité avance avec l'assurance de transformer durablement la culture de la responsabilité et de la transparence au Bénin.





Florian BRÄNDLI
Ancien Chef du Domaine Gouvernance et Paix à la Coopération Suisse au Bénin

Florian BRÄNDLI, le témoin d'une redevabilité qui grandit

C'est à l'occasion d'une cérémonie d'au revoir que Florian BRÄNDLI, Chef du Domaine Gouvernance à la Coopération Suisse au Bénin, a livré un regard rétrospectif sur plusieurs années d'engagement aux côtés du Programme Redevabilité. Son constat est clair : l'objectif de la Coopération Suisse a toujours été de renforcer la jouissance effective des droits des populations, à travers quatre axes complémentaires : une gouvernance plus inclusive et transparente, une participation citoyenne active dans le suivi des politiques publiques, l'amélioration concrète des services publics, et surtout l'institutionnalisation durable de ces pratiques au-delà des simples dynamiques de projet.



Pour Florian BRÄNDLI, le programme a franchi un cap important : celui du passage d'une phase d'expérimentation à une phase de consolidation. Les outils de redevabilité (évaluations citoyennes, référentiels de qualité des services) ne sont plus de simples dispositifs pilotes, mais des instruments désormais intégrés dans le quotidien des institutions publiques et des organisations de la société civile. Il note toutefois une appropriation encore inégale : si les OSC s'approprient de plus en plus ces outils comme de véritables instruments de travail, du côté des institutions publiques, la redevabilité commence tout juste à être perçue non plus comme une contrainte, mais comme un levier de performance avec des disparités selon les structures. Il souligne aussi le rôle central des espaces de dialogue multi-acteurs, qui ont permis de rapprocher institutions, société civile et citoyens dans une logique inédite de co-construction.

Le principal défi, selon lui, reste l'ancrage institutionnel durable : trop de mécanismes de redevabilité dépendent encore de l'appui extérieur, et l'enjeu est désormais de les faire porter pleinement par les acteurs nationaux eux-mêmes. C'est précisément à ce chantier que la Stratégie Nationale de Redevabilité doit apporter une réponse structurante. Pour son mot de départ, Florian Brändli a préféré saluer un travail collectif mené dans la confiance, en appelant à garder les citoyens au centre de l'action. Et s'il devait retenir une chose de son expérience béninoise, ce ne serait pas un outil ou un résultat technique, mais l'humain : la richesse des échanges et l'énergie collective autour d'une conviction commune, celle qu'une gouvernance plus proche des citoyens ne s'achève jamais vraiment, mais se construit chaque jour.



- Remise de prix aux récipiendaires lors des 25 années de ma FeRCAB par Gabriella SPIRLI et Florian BRÄNDLI

ENTRE OBSERVATION ET SENSIBILISATION, LA PLATEFORME ÉLECTORALE DES OSC DU BÉNIN MARQUE LES ESPRITS LORS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026



À l'occasion des élections générales de 2026 au Bénin, la Plateforme Électorale des Organisations de la Société Civile (PEOSC), coordonnée par WANEP-Bénin a une nouvelle fois affirmé son rôle majeur dans la consolidation de la démocratie. Entre observation électorale, gestion des incidents, sensibilisation citoyenne et lutte contre la désinformation, la plateforme électorale a déployé un important dispositif humain et technique pour accompagner les processus électoraux au Bénin.

Visite de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme à la salle de situation électorale



• La Salle de Situation Électorale (SSE), un dispositif stratégique

Au cœur du mécanisme de suivi mis en place par la PEOSC, coordonnée par WANEP-Bénin figure la Salle de Situation Électorale (SSE). 1771 observateurs électoraux sont déployés sur le terrain dans les 12 départements, les 77 communes, les 546 arrondissements et 25 zones électorales. La Salle de Situation Electorale est composée de quatre chambres : Chambre technique, chambre d'analyse, chambre de vérification des faits, chambre de réponse. Elle est installée afin de faire de l'observation dynamique.
La chambre de vérification des faits représente l'innovation majeure de cette année. Elle a été mise en place pour lutter contre la désinformation et garantir la fiabilité des informations diffusées dans les réseaux sociaux et sur internet.

• Des actions d'éducation civique électorale percutantes

Parallèlement à l'observation, la PEOSC a mené plusieurs actions de communication et de sensibilisation. Des messages en faveur de la paix, de la tolérance et de la participation citoyenne ont été diffusés à travers les réseaux sociaux, les radios communautaires, des spots audiovisuels, des podcasts et des infographies. Ces publications ont également permis de lutter contre la désinformation et les discours susceptibles de créer des tensions autour du scrutin.



Présentation du processus de suivi de l'élection par les observateurs électoraux



Vue partielle des observateurs de l'Union Africaine lors de l'élection présidentielle d'Avril 2026

• Bien plus qu'une salle, une véritable école d'observation électorale

Au-delà de son rôle opérationnel, la Salle de Situation Électorale apparaît comme un véritable espace d'apprentissage et de renforcement de capacités pour les acteurs impliqués. Gestion des flux d'informations, travail d'équipe, réactivité, interaction avec les parties prenantes au processus, gestion du stress, transparence et efficacité sont autant de compétences développées au sein du dispositif pour une observation dynamique.

• Une dynamique soutenue par des partenaires engagés

Les différentes actions mises en œuvre dans le cadre des élections générales de 2026 ont bénéficié de l'accompagnement de plusieurs partenaires techniques et financiers engagés en faveur de la démocratie, de la paix et de la participation citoyenne au Bénin. La PEOSC a notamment pu compter sur l'appui financier de l'Union européenne (Bureau de Dakar et de Cotonou), de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC), de la CEDEAO ainsi que sur l'accompagnement technique de la GFA Consulting Group.



Visite de la salle de la situation électorale par la cheffe de Coopération Internationale lors de l'élection présidentielle d'Avril 2026

RADIOS COMMUNAUTAIRES AU BÉNIN : DE LA MESURE D'IMPACT AUX INNOVATIONS DE REDEVABILITÉ

Dans le cadre du Programme Redevabilité (Phase 3), la FeRCAB a franchi un cap décisif dans la mesure de l'impact de ses radios membres à travers la finalisation, en mai 2026, d'une étude d'envergure sur la contribution des radios communautaires au développement du Bénin (1999-2025).

Portant sur un corpus de 16 radios documentées, cette mission d'expertise média a permis de concevoir une grille sectorielle inédite de 57 indicateurs structurés. Les résultats consolidés mettent en lumière une performance éditoriale remarquable avec un score moyen de réseau de 2,61 sur 3 (soit 87 % du score maximal), attestant que près de 80 % des pratiques de gouvernance et de redevabilité locale atteignent un niveau consolidé.

Au-delà des chiffres, l'étude a formellement documenté des effets concrets sur le quotidien des populations : sécurisation de l'accès à l'eau potable via le projet Odometa (Alakétou FM), réfection d'infrastructures scolaires (La Voix de la Lama), évacuation de dépotoirs sauvages (FM Nonsina) ou encore la retransmission publique en langues locales des budgets communaux (ORE OFE FM). Cette activité répond aux exigences de l'Outcome du programme en transformant des actions de diffusion en preuves tangibles. Elle marque le passage d'une redevabilité simplement diffusée à une redevabilité documentée et traçable.

Loin d'être une simple photographie du passé, cette étude redéfinit l'avenir du réseau. Pour permettre aux radios d'assumer pleinement leur mission, la FeRCAB déploie déjà deux innovations majeures issues des conclusions :

- La standardisation du "paquet minimum de redevabilité" : Généralisation d'un registre unique des préoccupations citoyennes et d'un système de suivi rigoureux des promesses faites par les autorités à l'antenne.
- Une plateforme numérique mutualisée : Une innovation technique dédiée à la sécurisation, au streaming et à l'archivage numérique des productions à fort impact pour en garantir la base probante.

Nos résolutions : Face aux fragilités structurelles identifiées, la FeRCAB s'engage fermement à diversifier les ressources propres des stations par des mécanismes d'achats groupés, à formaliser le statut de leur personnel et à intégrer systématiquement des indicateurs liés au genre et à l'inclusion.

En renforçant la synergie entre communication de proximité et redevabilité publique, la FeRCAB dote le réseau d'un outil de plaidoyer scientifique puissant pour défendre la reconnaissance d'utilité publique des radios de proximité auprès des décideurs nationaux et des partenaires.

PROJET AGIR REDEVABILITÉ DU CONSORTIUM SOCIAL WATCH BÉNIN – ALCRER

• La presse appuyée pour être un levier de redevabilité sociale et judiciaire

Le renforcement de l'État de droit au Bénin passe par une synergie accrue entre justice et médias. C'est tout l'enjeu des ateliers de vulgarisation du « Guide de couverture médiatique des procédures judiciaires », organisés à Parakou (11-12 mai) et Bohicon (13-14 mai) par le consortium Social Watch Bénin – ALCRER dans le cadre du Projet Agir pour le renforcement de la redevabilité dans la gestion des finances et politiques publiques au Bénin (Projet Agir Redevabilité), appuyé par la phase 3 du Programme Redevabilité (Coopération Suisse).



Le Projet Agir Redevabilité opère un virage de fond. Jusque-là cantonné sur le renforcement du journalisme d'investigation en lien avec la lutte contre la corruption, la promotion de la redevabilité sociale et la redevabilité financière des gestionnaires publics aux niveaux national et local, le projet piloté par le consortium Social Watch Bénin et ALCRER actionne un nouveau levier (la redevabilité judiciaire) en formant 60 journalistes dont 22% de femmes sur le contenu du guide de couverture des procédures judiciaires.

• Articulation entre redevabilité sociale et redevabilité judiciaire

La presse ne se contente pas de relater des faits ; elle est un acteur clé de la pédagogie démocratique. Comme l'a souligné Rigobert Orou Ganni, président du conseil d'administration de Social Watch Bénin, « la couverture des procédures judiciaires demeure un exercice exigeant, qui appelle à la fois professionnalisme, rigueur et sens élevé de responsabilité. Elle implique une bonne compréhension des notions juridiques, mais également un respect scrupuleux des principes fondamentaux tels que la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable et la protection des droits des parties ».

Pendant les deux sessions (Parakou et Bohicon, l'expert animateur Georges Amlon qui totalise plus 15 ans de pratique de chronique judiciaire a rappelé les piliers du professionnalisme des chroniqueurs judiciaires : le respect absolu de la présomption d'innocence, la garantie du droit à un procès équitable, la protection de la dignité des parties impliquées. Par le biais de présentations magistrales et d'exercices pratiques, l'expert a renforcé les connaissances des participants sur les rôles des acteurs (juges, procureurs, avocats, greffiers, policiers et autres auxiliaires de justice), les étapes d'une audience et les exigences que le chroniqueur doit respecter à chacune de ces étapes.

Sans la maîtrise des mécanismes judiciaires, le risque de désinformation ou de condamnation populaire prématurée menace directement la stabilité des institutions. Pour Léopold Kohoun, chef de l'équipe de gestion de GFA, opérateur de mise en œuvre de la phase 3 du programme Redevabilité de la Coopération Suisse, le guide de couverture des procédures judiciaires « constitue une réponse pertinente aux défis rencontrés dans le traitement de l'information judiciaire, en proposant des repères clairs et des bonnes pratiques adaptées au contexte national ». Il a salué l'articulation entre redevabilité sociale et redevabilité judiciaire, soulignant qu'en devenant des chroniqueurs judiciaires avertis, les journalistes agissent comme des interfaces entre les tribunaux et les citoyens.
La contribution de la presse à la redevabilité judiciaire est double, a affirmé Gervais Loko du projet Agir Redevabilité à la cérémonie de clôture de la session de Parakou : « en expliquant les décisions de justice, les médias permettent aux citoyens de comprendre l'action publique judiciaire. De même, par un traitement factuel et sans complaisance des affaires, la presse rappelle aux acteurs judiciaires leur responsabilité envers la société ».

• L'apprentissage par l'immersion : le procès simulé

Lors de ces ateliers, la théorie a laissé place à l'immersion grâce à une pédagogie active centrée sur des simulations de procès. Cette approche a permis de transformer des concepts juridiques abstraits en réflexes professionnels concrets.
L'exercice a mis en scène un cas de détournement de fonds impliquant un élu local, une thématique au cœur des enjeux de redevabilité.
Ce dispositif a forcé les journalistes à identifier les acteurs pour comprendre en temps réel les interactions entre le parquet, le juge de siège, les avocats et le greffier. Il a contribué à une meilleure maîtrise du lexique par l'utilisation des termes exacts pour différencier une « garde à vue » d'une « détention provisoire » ou une « relaxe » d'un « acquittement ». A l'issue des simulations, les participants ont été appelés à produire des comptes-rendus sous pression tout en respectant l'équilibre des temps de parole.
L'expert formateur a utilisé ces simulations pour confronter les participants à leurs propres biais. En jouant le rôle de chroniqueurs, les journalistes ont dû éviter le piège du sensationnalisme et de l'opinion personnelle pour s'en tenir à la matérialité des débats. Cette confrontation directe avec la complexité de l'audience a prouvé qu'une bonne couverture ne s'improvise pas : elle nécessite une observation clinique et une distance critique, piliers d'une presse qui renforce l'État de droit.

• Satisfaction à tous les étages

« Ce guide et sa vulgarisation valent plus de trois ans d'apprentissage dans une faculté de droit ». Ces propos d'Aubin Toni, représentant de l'Union des professionnels des médias du Bénin (UPMB) illustrent l'utilité pratique de la démarche de vulgarisation. « En deux jours, nous avons beaucoup appris. Nous avons désormais tous les leviers pour faire désormais de bonnes productions sur les procès », a témoigné Wilfried Sènou de la radio la Voix de Lokossa. « J'ai beaucoup apprécié notre immersion dans un procès simulé. Je crois que de tels sessions doivent être renouvelées parce que la répétition est pédagogique », a souligné Rodolphe Houégbèlo du journal Le Défenseur du peuple.

L'expert Georges Amlon a salué l'enthousiasme des participants. « Ils se sont pris de passion pour ce genre journalistique. Avec un peu d'exercice au quotidien, c'est ce qu'il leur faut pour exceller dans ce genre exigeant », a-t-il déclaré.
En outillant soixante professionnels des médias, le projet Agir Redevabilité, soutenu par le Programme Redevabilité (phase 3), favorise un environnement où la justice n'est plus perçue comme une boîte noire, mais comme un service public transparent. « Une presse spécialisée et responsable est le gage d'une justice redevable », a souligné Jean-Pierre Dégué, secrétaire exécutif de Social Watch Bénin et coordonnateur du projet Agir Redevabilité lors de la cérémonie de clôture de la session de Bohicon.

ACTU FoSIR

Liste des OSC bénéficiaires du FoSIR : projets mis en œuvre et zones d'intervention.

OSC porteuse du projet	Titre du projet	Commune d'intervention
ONG Aide et Solidarité	Citoyens pour l'eau : Projet de renforcement de la redevabilité locale dans la gestion du service public d'eau potable dans les communes de Djida et Agbangnizoun	Djidja - Zakpota
GABF-ONG	Projet d'appui à l'amélioration de la qualité des soins de santé aux citoyens dans la commune d'Adja-ouèrè, dans le département du Plateau.	Adja Ouèrè
SU WUSUA DAA ONG	Nim Bura'm : Suivi citoyen et dialogue inclusif pour un accès à l'eau potable pour tous dans la commune de Sinendé	Sinendé
ONG Equi-Filles	Classes sûres, filles épanouies, initiative citoyenne pour une gouvernance éducative inclusive à Gogounou	Gogounou
FODDEB	Tribune Citoyenne pour l'accessibilité des services de l'état civil pour tous	Ifangni/Dogbo Adja Ouèrè Toviklin
IAGD-BENIN	Mon Droit à l'Eau Potable 2 (MoDEP 2)	Kpomassè - Tori
CREDEL	Accès durable et équitable aux services d'état civil pour les populations rurales notamment les peulhs et les personnes handicapées vivant en milieu rural dans les communes de Zè et Glazoué	Glazoué & Zè
GRAIND	Projet d'Amélioration de l'accès de la population au service public de l'eau à travers l'opérationnalisation des mécanismes de dialogue.	Djidja - Zakpota
BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT (BCD- ONG)	Projet d'Amélioration de la Qualité des Services de Santé dans la commune de Nikki	Nikki

ONG OLA AFRICA	Projet d'intégration de la redevabilité dans le fonctionnement des CS et H phase II : consolidation des acquis et création d'un espace civique dans les zones sanitaires Parakou, et Tchaourou	Parakou - Tchaourou
Association une Energie Pour Tous (EPT)	Amélioration de l'accès effectif au droit à l'état civil dans la commune de Cobly	Cobly
ONG Femme Rurale	Projet d'Intégration de la Redevabilité dans les Services de Santé à Bantè (PIReSS - Bantè)	Bantè
Coalition Nationale pour la Paix (CNP) Bénin	Projet d'Appui à l'Education pour la Paix et la Cohésion Sociale (PAEP-CoSo)	Malanville-Karimama-Matéri-Kouandé-Kérou- Tanguiéta
GERED-ONG	Gouvernance des retenues d'eau pour des services sociaux de base de qualité dans la commune de Nikki	Nikki
ONG ALOUGUEDOO	Projet de Redevabilité Citoyenne dans l'Education Primaire à Djougou (ProReCEP - Djougou).	Djougou
Actif pour le Développement Humain Durable (ADHD-ONG)	Mon acte, mon droit : Redevabilité citoyenne pour un état civil inclusif à Pèrèrè	Pèrèrè
ONG Urgences Développement	Vers une Gouvernance innovante, Inclusive et Durable de l'Hygiène Menstruelle en Milieu Scolaire dans les communes de Porto-Novo et d'Akpro-Misserete dans le département de l'Ouémé	PortoNovo – Akpro Misserété
CEDeL-ONG	Agir pour une amélioration de la qualité des services fournis aux usagers de l'état civil dans les communes de Banikoara, Gogounou et Kandi	Kandi Banikoara Gogounou
Homme et Développement ONG	Gestion durable des Forages de Pompe à Motricité Humaine pour garantir le droit des populations de la commune de Ouèssè à l'accès l'eau potable à temps plein.	Ouèssè

IDD-ONG	Eau et Voix des Communautés à Houéyogbé (EVoC) : Dialogue structuré entre communautés, Collectivité locale et prestataires pour une amélioration de la qualité du service d'eau dans la commune.	**Houeyogbé**
GSAT-ONG	Projet d'Appui au Renforcement de la Redevabilité Sociale dans la gestion de l'eau potable dans les communes de Parakou et KALALÉ (Pro_ ReRGEP)	**Parakou - Kalalé**
Conseil National des Structures d'Appui aux Mutuelles Sociales (CONSAMUS)	Voix citoyennes engagées pour les soins et les services de santé de qualité dans les communes de Bembèrèkè et de N'Dali	**Bemebèrèkè – N'dali**
IMON TOTO ONG	Appui à l'intégration de la redevabilité dans le fonctionnement des centres de santé dans la commune de Ouèssè à travers un réseau de veille citoyenne	**Ouèssè**
CSID-Bénin	Voix citoyennes pour des services de santé et d'état civil de qualité	**Sinendé**
ONG Fraternité Plus	Nom inscrit, Droits garantis	**Ségbana**
SOS Civisme Bénin	Projet " Nu mɛ e mî nyi e, Pour notre identité "	**Ouèssè Bantè**
Epanouissement Plus ONG	Systématisation de la redevabilité sociale pour l'amélioration de la qualité des services de santé publique à Glazoué et Toffo (SyRAS)	**Glazoué Toffo**
ONG EN PINE	Projet de Renforcement de la Redevabilité dans les secteurs de l'État Civil au profit des communautés peulhs des communes de Bembèrèkè, Kalalé et Péhunco	**Bemebèrèkè – N'dali**
ONG APEFeV	Maternité sans risques : Suivi citoyen de la qualité des soins maternels dans la commune de Bassila	**Bassila**

RODEL	Renforcement du dialogue au niveau local et départemental entre les détenteurs de droit et les porteurs de responsabilité dans les treize (13) communes de l'Atacora et de la Donga pour l'amélioration de la qualité du service public d'approvisionnement en eau potable	**Malanville-Karimama-Matéri-Kouandé-Kérou-Tanguiéta**
GRAS ONG	Projet de Renforcement de la Redevabilité Sociale pour une Meilleure gouvernance participative et Inclusive dans le secteur de l'eau	**Comé – Grand Popo**
Fondation Le Municipal	Accès à la carte d'égalité des chances des personnes handicapées de la Commune d'Allada pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques	**Allada**
ONG CASED - BENIN	Projet de renforcement de la redevabilité sociale pour une école de qualité fondamentale dans les communes des Aguégués et de Sèmè-Kpodji. « PReSEQ »	**Sèmè Kpodji-Aguégués**
APASIC ONG	Renforcement de la Redevabilité pour l'Amélioration des Services de Santé à Djakotomey (Projet 2R2SD)	**Djakotomey**
CACD-ONG	Engagement et gouvernance participative pour la qualité des services de santé à Pobè	**Pobè**
IGBALA ONG	Promotion des bonnes pratiques pour la lutte contre les grossesses précoces dans la commune de Tchaourou	**Tchaourou**
Association KOKARI	E-FAABA : Je m'approprie les services d'état civil en ligne au Bénin pour une meilleure redevabilité.	**Djougou**
ONG JVES	Appui à l'opérationnalisation du dialogue de redevabilité inclusive de l'eau potable et l'assainissement dans les communes d'Abomey et de Zogbodomey	**Zogbodomey - Abomey**

Equipe d'édition

- **Chef d'édition :** Léopold KOHOUN
- **Rédaction :** Halilathou DRAMANE & Eugène DEGUENON
- **Montage :** Lionel Rodéric AKOSSO

GFA CONSULTING GROUP

Assistance/Appui Technique - Programme Redevabilité Coopération Suisse au Bénin

+229 **01 97 42 04 61** **www.redevabilite.bj** **redevabilite.benin@gfa-group.de**

Lot 8 M, rue du Collège Océan, les Cocotiers, Cotonou,République du Bénin